AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. VII. MANITOBA. No. 4.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | SAINT BONIFACE, JEUDI, 21 JUIN, 1877.

GEO. WOODS & CO.'S PARLOR ORGANS.

Excel in Quality of Tone, Thorough Workmanship, Elegant Designs and Finish, and Wonderful Variety of their Combination Solo Stops, Eoline, Vox

Humana, and Piano. The latter never requiring Tuning, and giving the Organ the Brilliancy and Promptness of the Piano.

These remarkable instruments possess capacities for musical effects and expression never before attained. Adapted for Amateur and Professional, and an ornament in any parlor. ☞ Beautiful New Styles now ready.

GEO. WOODS & CO., Cambridgeport, Mass.

WAREROOMS: 608 Washington St., Boston; 170 State St., Chicago; 16 Ludgate Hill, London.

THE VOX HUMANA — A leading Musical Journal of selected music and valuable reading matter. By mail for $1 per year, or ten cents a number. Each number contains from $1 to $2 worth of the finest selected music. GEO. WOODS & CO., Publishers, Cambridgeport, Mass.

Celebres Orgues de Salon *Golden Tongue de* BEATTY.

MM. Geo. P. Rowell et Cie., (N. Y.) Le *Newspaper Reporter* dit :

« Daniel F. Beatty, le constructeur d'orgues de Washington, N.-J., pousse les choses avec la plus grande vigueur."

(DE Wm. PEOL, CHUTES DE NIAGARA, N.Y.)

« Un usage de quelques mois de cet élégant Orgue de Salon me convaincre que c'est un des meilleurs qui soit. Le son en est riche, varié et des plus agréables. Je le recommande chaudement comme instrument de Salon, d'Ecole, d'Eglise, etc.

Les plus belles offres possibles. Argent remboursé et fret payé, aller et retour, par moi (Daniel F. Beatty) si l'acheteur n'est pas satisfait après cinq jours d'essai. Garantie de cinq ans. Faites venir le catalogue des témoignages avant d'acheter un Orgue de Salon. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,

WASHINGTON, NEW-JERSEY, E. U., A.

10 Août, 1876. 1-a

PIANNO BEATTY !

Grand, Carré et Droit.

De Geo. E. Letcher, ci-devant de Wm. H. Letcher et Frère, Banquiers, Fayette, Ohio.

« Nous avons reçu le Piano, et persons qu'il possède un son meilleur que pas un ici. Nous n'avons eu à attendre que peu de temps pour en juger, Si vous voulez des recommandations ce sera avec le plus grand plaisir que nous vous en donnerons."

James R. Brown, Ecr., Edwardsville, Ill., dit :

« Le Piano Beatty que nous avons reçu donne entière satisfaction."

Envoyer pour les catalogues

S'adresser à

DANIEL F. BEATY.
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

Daniel F. Beatty

ORGUES DE SALON.

Ces instruments remarquables ont une capacite pour les effets musicaux et l'expression qui n'a jamais été atteinte auparavant ; ils conviennent aux Amateurs et aux Professeurs, et sont un ornement pour un salon.

ILS EXCELLENT EN QUALITE DE SON, MAIN-D'ŒUVRE DE PREMIÈRE CLASSE, DESSIN ÉLÉGANT ET FINI,

et en une grande variété dans la combinaison des Solos et des Jeux.

Le genre *Centennial* est maintenant prêt.

S'adresser à

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.-A.

ORGUES DE SALON DE BEATTY.

STYLE ÉLÉGANT, avec améliorations Nouveaux et magnifiques jeux. Plus de mille organistes et musiciens recommandent ces Orgues comme de Premier Choix pour le ton, le mecanisme et la durée. Garantie de six ans.

SUPREME ELEGANCE—DERNIERS PROGRES.

Ces Orgues ont reçu les plus hauts prix en concurrence avec d'autres pour leur

SIMPLICITE, LEUR DUREE, LEUR [illegible]CTION

ET LEUR JEU FACILE.

SON PUR, DOUX ET ÉGAL ; EFFETS D'ORCHESTRE, ET ACCES INSTANTANÉ AUX ANCHES.

[illegible] listes des prix ; Adresse :

DANIEL F. BEATTY
Washington, New-Jersey, E.-U.-A.

PIANO BEATTY ! !

Grand Carré et Droit.

(De Jas. F Regan, maison Regan et Carter, Editeurs de la *Tribune* quotid. et hebdom., Jefferson City Mo.) après avoir reçu un instrument de $700, M. Regan écrit :

« Le Piano nous est parvenu en bonne condition. J'en suis bien satisfait. Il est tout ce que vous avez dit qu'il était."

(De E. R. Baldridge, Bennington Furnace Pa., après avoir reçu un Piano de $700.)

« Le Beatty " reçu le 4 courant est en parfaite condition, et remplit toutes les conditions du programme Je ne suis pas juge en pareille matière, mais Mme. B. dit qu'il possède un son très-doux et l'aime beaucoup."

Les meilleures avantages offerts. Prix remboursé sur le Piano renvoyé ainsi que sur tout le fret, par moi, Daniel F. Beatty, si l'instrument ne donne pas satisfaction dans les cinq jours de sa reception. Pianos garantis pour six ans. Agents demandés. Faites-vous adresser le catalogue. Adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New Jersey, E.-U.

PIANO BEATTY !

Grand Carré et Droit.

Cet instrument est le plus beau et le meilleur piano qui ait jamais été fabriqué ici ou en Europe ; il possède un son d'une richesse, d'un volume et d'une profondeur extraordinaire, allié au brillant, à la clarté et à une egalité parfaite sur toute l'étendue de l'echelle. Il se distingue surtout par la durée surprenante du son dont la puissance ni la qualité sympathique ne change jamais sous le doigter le plus delicat ou le plus puissant. L'espace manque pour decrire pleinement ces magnifiques instruments. Escompte d'agent donné partout où je n'ai pas d'agents.

Souvenez-vous que vous ne courrez aucun risque en achetant un de ses instruments celebres. Si après cinq (5) jours d'essai le piano ne vous satisfait pas, votre argent vous est remboursé après le renvoi et la réception du piano par Daniel F. Beatty, et le fret vous est de même payé. Pianos garantis pour six ans ; adresse :

DANIEL F. BEATTY,
Washington, New-Jersey, -UEA.

Thomas Lusted,

FABRICANT ET IMPORTATEUR DE

Carosses, Wagons, Sleighs, &

Specialite dans les Gros Wagons.

OUVRAGES DE FERRURE, Ferrage de Chevaux,

Reparations de tout genre executes sans replique.

ATELIERS DE CAROSSERIE DE MANITOBA,

Angle de l'Avenue McDermot et de la Rue Arthur, Winnipeg

26 Mars 1877 aa

Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

— (oo) —

AVIS est par le présent donne que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comte de Provencher, le 3ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles réclamations que les parties pourront desirer de faire regler et qui ont ete renvoyees au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces reclamations est ci-annexee.

Avant d'entendre aucune réclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comté en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties réclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur réclamation et faire notifier tout autre réclamation contradictoire de leurs reclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexe à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

— : oo : —

LISTE DES RECLAMATIONS.

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE. Paroisse Lot No.	No. dans le Registre de la Cie. de la B. d'Hudson	Superficie en acres.	REMARQUES.
RÉCLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
David Godon	23	......	116	Réclamée aussi par Ant. Colin.
Albert J. Fawcett	41	......	103 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison	68	......	201	Réclamée aussi par John H. McTavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley	51	......	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et André Parisien.
Cyrille Marchand	52	......	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zaste.
Louis Morand	79		94 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil.
W. J. Watson	104 et 105	384 363 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupré.
Joseph Lecomte	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien	213	......	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien	219	......	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette	220	......	92	Réclamée aussi par Gonzague Zaste.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker	20 et 29	8	1 Est.	Réclamée aussi p. John Parker.

AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyés ou remis directement à l'Auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province.

7 mars 1877, 6f.

DR. T. DESJARDINS, C.M.C., P.Q.

BUREAU :—Aux Coins des Rues Principale et Notre-Dame. Entrée sur la Rue Notre-Dame, au-dessus du Bureau de Télégraphe

Winnipeg 13 Juillet 1876 1a

L'Hon. J. Dubuc,

AVOCAT,-NOTAIRE, ETC.

BUREAU :—Rue du Bureau de Poste, Bâtisse du Gouvernement, Winnipeg.

ARGENT A PRÊTER.—Sur bonne garantie.—S'adresser à

J. DUBUC

LE "METIS."
Jeudi, 21 Juin, 1877.

LA FETE NATIONALE.

La Société de St. Jean Baptiste a décidé d'ajourner à lundi prochain 25 Juin courant, la célébration de la fête de la nationalité canadienne. Nous publions plus loin le programme détaillé des réjouissances de cette année. Il est inutile d'inviter tout ce qui tient de près ou de loin au sang canadien à célébrer dignement cette fête patriotique. On est justement fier de rattacher son origine à ce groupe de colons bretons et français qui, il y a plus de deux siècles, se fixèrent sur les bords du St. Laurent et donnèrent naissance à une nationalité chrétienne, vivace et énergique.

De fait, nous sommes la seule nationalité véritablement digne de ce nom, sur le continent américain,car les liens qui pourraient peut être nous unir à une contré de l'Europe ont depuis longtemps cessé d'être autre chose qu'un souvenir purement historique.

Nos concitoyens parlant l'anglais ont leur *home* en Angleterre, nous autres canadiens avons notre *home* en Bas Canada, et pas ailleurs.

Deux siècles et vingt révolutions nous séparent du pays qui vit naître nos aïeux.

La distance n'est rien comparée à ces abîmes de temps et de bouleversements religieux et politiques qui ont fait de la vieille nation monarchique française une nation toute différente, le peuple français de nos jours.

La nationalité canadienne à son histaire propre, ses hommes illustres, sa belle et vigoureuse foi catholique, ses traditions distinctes et son caractère à part Aussi rappeler à quelqu'un qu'il est canadien par son origine, par le sang qui coule dans ses veines, c'est lui faire le plus beau compliment, parce que c'est lui dire qu'il appartient à une race honnête, vertueuse et admirée.

Les canadiens de Manitoba n'ont pas laissé passer une seule année depuis 1870 sans célébrer leur fête nationale du 24 juin. Sacrifices de toute espèce, difficultés de plus d'un genre, rien n'a pu les arrêter ni amollir leur patriotisme. Et ils ont donné ce spectacle rare de rester unies et de ne jamais se diviser durant ces six dernières années. Ils ont eu le bon sens de leur race de se grouper autour de leur évêque, et l'histoire enseigne qu'au berceau des nationalités naissantes ce furent les evêques qui furent les rois

Tout nous fait donc esperer que la fête de cette année ne le cedera aucunement à celles l'ont qui précédée.

Il n'y a pas un seul canadien qui restera en arrière, ni qui refusera de prêter son concours aux réjouissances par lesquelles le comité de Régie de la Société St. Jean Baptiste a décidé de chômer la fête nationale. Nous comptons sur tous, sans exception ni distinction.--Vive la Canadienne!

L'honorable Commissaire des Titres, S. H. M. Morris, a ouvert lundi dernier à St. François-Xavier, la Cour d'enquête devant laquelle les divers prétendants à la même propriété doivent porter leurs réclamations et faire entendre leurs témoins.

Dès les premiers procédés, on s'est aperçu de certaines lacunes dans la loi qui la rendraient un monument de législation absurde et ridicule si elle ne se rachetait par les bonnes intentions dont elle est pavée. La Cour qui se tient dans la maison d'école de St. François-Xavier Ouest était encombrée, et pas moins de sept avocats du barreau de Winnipeg étaient là présent. Il n'y a eu qu'une voix parmi les membres de la profession pour demander à l honorable Commissaire de faire au plus tôt son rapport à Ottawa sur l'absolue nécessité de changer la loi. Nous citerons un exemple entre plusieurs des défectuosités de cet acte des Statuts Canadiens ; une clause prescrit à chaque partie prétendante à un même titre de se donner mutuellement avis un mois d'avance de l'intention de porter la réclamation devant le Commissaire, et elle enjoint absolument à celui-ci de n'entendre aucune réclamation à moins qu'il soit établi sou serment que tel avis a été donné par chacune des parties. Or, qu'arrive-t il ? C'est que lors même qu'une des parties aurait négligé de donner cet avis et déclarerait ne pas vouloir s'en plaindre, désirerait au contraire procéder à l'audition de la cause, le Commissaire n'a aucunement le pouvoir de le permettre. Supposez un prétendant absent de la Province, ou un prétendant de mauvaise foi mais qui serait en possession, et vous avez un déni de justice qui durera tant que la loi restera ce qu'elle est. En effet le prétendant de mauvaise foi n'aura qu'à refuser de donner son avis pour n'être jamais dérangé ; et le prétendant absent n'aura qu'à se tenir en dehors de la Province, s'il est intéressé à ce qu'il n'intervienne pas de décision, pour que jamais la Cour décide à qui revient la propriété en litige.

De fait, la loi est indigeste et manque des principes les plus élémentaires de l'organisation d'une Cour. Si le département de l'Hon. M. Blake est coupable de cette loi, les critiques enfantines et grammaticales qui nous arrivent avec nos statuts provinciaux sont bien propre à faire lever les épaules de pitie. *Medice cura te ipsum.*

NOUVELLES LOCALES.

— Les grains ont partout une apparence splendide.

— M. Félix Chénier, Régistrateur de Marquette Est, agit comme Greffier de la Cour de Commission des Titres.

— Il pleut tous les jours, et il est question d'établir une ligne de canots sur toutes les grandes routes de Manitoba.

— M. Maxime Lepine fait partir cette semaine un train de 40 charrettes chargees de fret pour les missions du Nord. Sa destination est au fort Pitt.

Mgr. Conroy en Canada.

Nous lisons dans la *Minerve* du 6 et du 7, de Montreal :

De l'aveu de tous, la démonstration d'hier a ete une des plus belles qu'on ait vu à Montreal depuis de longues années. Dès sept heures et demi les différentes sociétes catholiques et nationales étaient réunies au Champ-de-Mars, et lorsque le jour fut tombé, le defilé commença On ne s'imagine pas de coup d'œil plus beau et à la fois plus animé que celui que présentait cette vaste procession, qui s'étendait sur un espace de plus d'un mille et dans les rangs de laquelle figuraient près de quatre mille personnes portant des torches dont la lueur vacillante produisait des effets de lumière magnifiques.

Le cortége suivit les rues St. Gabriel, Notre-Dame, la Place-D'Armes. la rue St Jacques, la Place Victoria, les rues Radegonde et Dorchester et s'arrêta dans les rues aboutissant aux Palais de l'Evêché Sur son passage, il y avait une foule immense et plusieurs maisons étaient illuminées.

Voici quel était l'ordre de marche :

La Société St. Patrice, avec corps de musique.

La Société de Bienfaisance Irlandaise.

La Société de Tempérance, avec corps de musique.

La Société Catholique Irlandaise.

Les fils d'Erin, avec corps de musique.

La Société des Jeunes Irlandais Catholiques, avec corps de musique.

Les différentes sections de la Société St. Jean-Baptiste, précédées du corps de musique des Frères des Ecoles Chrétiennes.

La procession défila sous les fenêtres du Palais Episcopal, pendant que les présidents des Sociétés venaient présenter leurs hommages au Legat du St. Siége et se rendit ensuite au Carré Viger où elle se dispersa.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait, et jamais démonstration n'a été mieux réussie.

Mgr. Conroy a reçu dans les salons de l'Evêché, de huit hrs. à dix hrs.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Mgr. Conroy, part mercredi matin par le bâteau d'Ottawa ; on nous apprend que la compagnie de navigation de la rivière Ottawa délivrera des billets de passage à moitié prix aux membres du clergé qui désireraient accompagner Son Excellence dans la capitale.

—

Vers huit heures, hier soir, le Maire, les échevins, les délégués des sociétés nationales et une foule des citoyens les plus distingués de Montréal se pressaient dans une des grandes salles du Collége Ste. Marie.

On remarquait dans la réunion Mgr. Fabre, Mgr. Power et plusieurs membres du clergé

L'arrivée du délégué apostolique fut saluée par une salve d'applaudissements.

Son Honneur le Maire Beaudry, revêtu du collier civique, s'approcha de Son Excellence et lui lut une adresse.

Mgr. Conroy, avec son cortége se rendit ensuite dans la salle académique du collége où se pressaient environ trois milles personnes. Jamais foule plus nombreuse n'avait envahi ce grand amphithéâtre

Lorsque Son Excellence entra dans la salle elle fut accueillie par des applaudissements enthousiastes.

Le corps de la musique de la cité ouvrit la séance en exécutant avec son habileté ordinaire un pas redoublé et un pot-pourri de Maritana, M le Dr. Rottot, président de la Société Saint Jean-Baptiste monta sur le proscenium et fit la lecture de l'adresse des Canadiens-Français. M. Devlin, president de la Société St. Patrice, presenta ensuite au Délégué Apostolique une adresse au nom de la population irlandaise de Montréal M Bonpart donna lecture d'une adresse de l'Union Catholique

Monseigneur Conroy répondit comme suit à ces quatre adresses :

" Je reçois avec grande satisfaction la bienveillante adresse par laquelle vous me souhaitez la bienvenue dans votre ville.

" Parmi les grandes cités du monde catholique, Montreal tient et tient à juste titre un rang distingué. Partout on parle non-seulement de son merveilleux progrès matériel, mais bien plus encore de sa foi et de ses grandes œuvres religieuses. Ses colleges, ses couvents, ses institutions de charité, en eux-mêmes si magnifiques et si fèconds en bien, pour ses propres enfants, possèdent encore cette marque distinctive de la vraie charité d'être un foyer de bien qui rayonne jusqu'aux pays les plus éloignés.

" Cependant jamais Montréal ne fut plus excellemment catholique que ces jours derniers ; car cette ville vient de manifester, dans la joie de son cœur, sa foi dans les deux vérités qui renferment tout le secret de la vie de l'Eglise catholique, savoir : " *Le seul pain et le seul corps,*" dont parle St. Paul.

" Ce *seul pain*, c'est le corps vrai et reel du Seigneur sous les voiles du Sacrement ; *ce seul corps*, c'est l'Église Catholique dont les fidèles sont les membres vivants. Et de même que l'unité de l'esprit de Jésus-Christ, qui constitue la vie intime de l'Eglise, a son principe dans l'Eucharistie, ainsi l'unité visible de son corps mystique a aussi son principe dans la Chaire de Pierre. Donc quelle fête vraiment catholique que celle qui, cette année, nous a, pour ainsi dire, mis sous les yeux le double principe de la divine unite de l'Eglise et vous a fourni l'occasion d'unir, dans une même démonstration, votre amour envers l'adorable Sacrement et votre veneration à l'egard du Saint Siége, dans la personne de son représentant. C'est ainsi que dans l'impossibilité pour tous d'aller à Rome comme pélerins prier sur le tombeau de St Pierre pour son successeur affligé, tous ont pu cependant approcher d'aussi près et prier de la même manière la personne adorable de Celui qui a fait St. Pierre son Vicaire et son représentant en ce monde.

" Je garderai comme le plus précieux souvenir de mon séjour dans votre beau pays d'avoir eu l'avantage de constater par moi-même et dans une aussi remarquable occasion que celle-ci, combien Montreal sait se montrer profondément catholique."

Le chœur des élèves chanta l'hymne à Pie IX de Rossini et l'*Oremus Pro pontifico nostro Pio* de Mendelsohn.

M Robillard prononça un discours sur Pie IX, son avènement au Saint Siége, et l'impulsion qu'il donna au progrès du catholicisme.

M. J. Blain nous donna ensuite une étude historique sur Pie IX et la révolution romaine

Le chœur chanta l'hymne intitulé " Le Pape Roi " et l'oratorio *O Dies felix* d'Alfieri

M H. St Louis recita une pièce de vers latins composée à l'occasion de la visite de Mgr. Conroy.

La deuxième partie du programme était composée comme suit ;

I. Joies de Pie IX. Exposé historique—L. Bélanger—Chœur : Le Pape Roi—A. de Doss.

II. Douleurs de Pie IX. Discours anglais J Brady.—Chœur : God bless our Pope—Pisani.

III. Gloires de Pie IX : Poésie française—C. Madore.—Chœur ; Via Pio Nono—Gounod.

Chaque partie du programme fut accueillie par les applaudissements répétés de l'auditoire et la séance se termina vers dix heures et demie.

—

Son Excellence le Délégué Apostolique a célébré hier matin, le 6, le sacrifice de la messe à l'église Saint Patrice, et a adressé la parole aux fidèles. Durant le service divin les chœurs des différentes écoles irlandaises ont fait entendre des morceaux magnifiques.

Dans l'après-midi Sa Grandeur a visité l'Asile des Sourds-Muets et différentes institutions catholiques.

—

M. Conroy, légat du Saint-Siége, a bien voulu honorer de sa présence l'ouverture de l'exposition des objets de l'œuvre des Tabernacles, qui a eu lieu lundi à la congrégation Notre-Dame.

Son Excellence, accompagnée de Mgr. l'Evêque de Montréal, de Mgr. l'Evêque de Rimouski, du Rev. Père Supérieur des Oblats de Marie et d'un grand nombre de membres du clergé, est arrivée à trois heures à la Congrégation et a été conduite dans la salle de l'exposition où était réuni l'élite de la société de Montréal

Lorsque Sa Grandeur eut examiné les nombreux et riches ornements exposés, les élèves des Sœurs de la Congrégation entonnèrent "l'Hymne à Pie IX" qu'elles chantèrent avec une ensemble parfait, après quoi l'une d'elles sortant des rangs fit lecture d'une belle adresse.

Mgr Conroy répondit avec beaucoup d'éloquence ; il fit en quelques mots l'eloge de l'Œuvre de Tabernacles et parla des grâces que s'attiraient les fidèles qui y participaient.

Sa Grandeur se rendit ensuite à la chapelle de la Congrégation où elle donna la bénédiction du St. Sacrement. L'église était décorée avec autant de magnificence que de goût ; des banderoles partant du haut de la nef venaient se rattacher au jubé, sur chaque côté duquel on lisait les inscriptions suivantes : " *Dedit honorem senectitus,*" " *Dedit ei gratiam et saptentiam*" " *Ecce sacerdos qui in diebus suis placuit Deo,*" " *Veritas mea et misericordia mea cum ipso.*" La décoration du maître autel était des plus riches ; il était chargé de fleurs et de lumières et surmonté de l'inscription : " *Magnificat anima mea dominum.*"

Le souvenir de la visite du représentant du Saint Siége restera longtemps gravé dans la mémoire des Sœurs de la Congrégation qui méritent certainement l'honneur dont elles ont été l'objet.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le *Manchester Guardian* annonce que le Rév. James Arthur Poole, B. A., ministre de St John, a abjuré le protestantisme et a embrassé la religion catholique.

—

Des lettres de la Jamaïque, dit le *Pall Mall*, annoncent qu'à l'arrivée du Rev. Charles Edward Hodson, qui était allé rejoindre le vaisseau de guerre dont il venait d'être nommé aumônier, il a declaré qu'il était entré dans l'église catholique romain Il y avait a bord du paquebot sur lequel avait voyagé M Hodson plusieurs prêtres romains. M Hodson avait été ordonné par l'evêque d'Exeter ; il avait obtenu la charge d'aumônier dans la marine royale et avait, à bord de la " Discovery " pris part à la dernière expédition au pôle Nord.

—

Le *Journal d'Anvers* annonce que S. Em. le cardinal archevêque [illegible]

Mal mes a reçu tout recemment un billet de Sa Sainteté Pie IX, qui l'appelle à Rome, ainsi que tous les cardinaux nommés depuis le 22 décembre 1873

Cette réunion de cardinaux est convoquée pour remettre à onze cardinaux qui ne l'ont pas encore reçu le chapeau cardinalice, le consistoire dans lequel aura lieu cette auguste cérémonie se tiendra vers la mi juin.

L'Amérique sera représentée par S. Em. le Cardinal MacCloskey; l'Angleterre par Mgr. Manning; l'Allemagne et la Pologne et les nations en deuil par l'illustre prisonnier d'Orsowo, le cardinal Ledochowski.

—

Les Turcs semblent avoir le dessous sur plusieurs points. Voici la traduction sans commentaires de quelques dépêches qui parlent de ce revers :

Hier la Turquie a offert de payer aux Russes 5 milliards d'indemnité de guerre et de les laisser régner sur les places qu'ils ont prises en Asie.

Les Turcs ont attaqué hier la position du général Metrovics, à Martiniza Ils sont tombes dans une ambuscade, dont 1,000 ne se sont pas relevés. Les Montenégrins n'ont perdu que 50 hommes.

La *Correspondance Politique* de Vienne, d'ordinaire bien informée, publie une dépêche de Coltard annonçant que Alid Said a été défait à Miljab et a perdu 700 hommes. De son côté Alid Said a telegraphié à Constantinople qu'il avait été victorieux et occupaient les hauteurs dominant Danilegrad. Il est probable que le Turc s'est vanté à tort

Une torpille a fait sombrer une corvette italienne, dans le détroit des Dardanelles. Il y avait deux cents hommes à bord.

On vient de decouvrir une conspiration en Servie, tendant à déposer le prince Milan en faveur du prince du Montenegros.

Les journaux de Constantinople n'ont pas la permission de publier la moindre nouvelle, touchant la guerre. Le *Levant Hearald* demande au ministre de la guerre de revenir sur cette défense, dans l'intérêt du pays.

On rapporte que l'Angleterre et l'Autriche ont consenti à prendre possession du territoire turc, dès la première victoire importante remportée par les Russes.

La grande difficulté de la Russie en ce moment, c'est le manque d'argent. Les troupes n'ont pas reçu leur solde, pour les derniers 15 jours, et elles sont mécontentes. La Russie doit 12,000,000 de francs aux chemins de fer roumains qui ont transporté ses soldats et ses matériaux.

—

On lit dans le *Messager de Toulouse*

En souvenir des mérites éclatants du maréchal Niel et des services signalés qu'il a rendus au Saint Siége le Pape Pie IX vient, par un bref pontifical, de conférer à la veuve de notre ancien ministre de la guerre, Mme la maréchale Niel, un titre nobiliaire comtal, réversible sur son fils et ses héritiers mâles par ordres de primogéniture.

C'est un grand hommage rendu à la mémoire de l'illustre maréchal On sait qu'en 1849, le général Niel attaché à l'expédion de Rome en qualité de chef d'état major du génie, rendit de tels services dans l'exercice de ses fonctions qu'il reçut de Louis Napoléon l'honorable mission d'aller à Gaete porter au Pape les clefs de Rome Parvenu, plus tard par son mérite, aux plus hauts grades de la hiérarchie militaire, le marechal se distingua par un attachement constant aux principes de religion, d'autorité et d'ordre social dont la Papauté est la sauvegarde morale.

—

Les journaux anglais ont annoncé la mort de la marquise de Lothian, emportée à Rome par une inflammation de poumons après trois jours de maladie. La noble marquises descendait de la familles des Talbot.

Le *Times* commente en ces termes la nouvelle de sa mort :

"Lady Lothian était une convertie de l'Eglise romaine depuis nombre d'années, elle avait prise une part influente aux pélerinages de Paray-le-Monial et de Pontigny en 1873 et en 1874. Elle était aussi bien connue pour ses nombreuses bonnes œuvres et charités; sa perte sera profondément regrettée par la communauté catholique d'Angleterre."

—

Les anniversaires du St. Père :

Le 5 mai, fête de saint Pie V, patron de Pie IX.

Le 13 mai, quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Pie IX.

Le 21 Mai, cinquantième anniversaire de sa préconisation épiscopale.

Le 3 juin, cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le 18 Juin, trente-et-unième anniversaire de son élection au souverain pontificat.

Le 21 juin, trente-et-unième anniversaire de son couronnement.

—

Courbet, le peintre communard, a comme ont sait été condamné à payer à l'Etat des dommages intérêts en réparation du préjudice qu'il a causé par sa participation à la démolition de la colonne Vendôme.

Les dépenses nécessitées par cette reconstruction sont liquidées par l'administration des domaines, et s'élèvent à 322,091 fr. 68c. L'Etat en demande le paiement au débiteur, qui possède des biens en France.

Le tribunal a autorisé Courbet à se libérer de cette somme par annuité de 10,000 fr.

—

Les journaux d'Europe publient un manifeste, daté de Constantinople le 7 mai, invitant les émigres polonais à se rendre en masse en Turquie, pour y former un corps de troupe. Le gouvernement turc a fourni au comité 40,050 fusils et 100 canons.

—

L'agitation séparatiste de la Savoie qui est, comme on sait, une province française depuis 1860, gagne du terrain. Le comité qui s'intitule "National Niçois" revendique le retour de Nice à l'Italie.

—

La majorité gouvernementale qui a rejeté la première proposition de M. Gladstone relativement à la question d'Orient et consacré ainsi le triomphe parlementaire du cabinet, comprenait vingt-cinq liberaux, parmi lesquels le marquis de Lorne, gendre de la Reine.

—

Un Anglais de Liverpool, fort riche et spleenique, offre de parier 50 000 liv. sterl. qu'il exécutera *à pied*, et dans un délai de six ans, le voyage dont on va lire l'itinéraire : il traverserait la France, l'Allemagne, la Russie, la Siberie, la Tartarie, côtoierait dans toute sa longueur la grande muraille de la Chine, et reviendrait par l'Inde, la Perse, la Russie Meridionale, Constantinople, la Grèce, l'Italie, la France, et en partant le 1er juillet 1877, serait de retour à Londres le 1er juillet 1883.

Programme de la

Fete Nationale de Saint Jean-Baptiste de Manitoba.

25 JUIN, 1877.

MATINEE.

1o.—Réunion des Sociétés dans la Cour du Collége de St. Boniface, à 9 heures précises du matin.

2o.—La Société se rend, Musique en tête, à la demeure du Président, pour de là aller processionnellement faire escorte à Sa Grâce Mgr. l'Archevêque et au Clergé jusqu'à l'Eglise.

3o.—Messe solennelle.

4o.—La Société Saint Jean Baptiste et les Sociétés invitées vont processionnellement reconduire Mgr. l'Archevêque à son Palais.

5o.—Présentation d'une Adresse à Sa Grâce Mgr l'Archevêque par le Président de la Société Saint Jean-Baptiste.

6o.—Defilé de la Société Saint Jean Baptiste par les rues de St. Boniface jusqu'à la demeure du Président, sur l'avenue Provencher, ou il sera prononcé quelques discours patriotiques—, après quoi la procession se dispersera.

APRES - DINER.

7o.—Pique Nique volontaire dans la Pointe de Saint Boniface, à deux heures : Chacun emportera ses propres rafraichissements. Il y aura cependant des rafraichissements à vendre sur les lieux, au profit de la Bannière.

8o.—Jeux, courses et parties de Crosse par le Club de Winnipeg.

COURSES :

Pour 100 verges—1er prix	$2.00
Pour " verges—2e. prix	1.00
Pour 200 verges—1er prix	2.00
Pour " verges—2e prix	1.00
Pour ¼ de mille—1er prix	4.00
Pour " " —2e. prix	2.00

Prix d'entrée 25 cts. pour chaque course

Une course à la brouette—1er prix une pipe d'écume de mer.

CROSSE.

Une partie de Crosse—Une ceinture de *dix piastres* présentée par la Société Saint Jean Baptiste au Capitaine du parti gagnant.

9o.—La musique du Collége sera sur les lieux et jouera par intervalle durant l'apres midi. Immédiatement après le Concert, vers neuf heures et demie, illumination dans les jardins de l'Archevêché, promenade et feu d'artifice.

N.B.—Le temps qui pourrait empêcher les processions, le pique nique, l'illumination et le feu d'artifice, ne mettra pas d'obstacle à la célébration religieuse de la fête.

VIVE LA CANADIENNE ! !

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Annee,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

GERMAIN ET CIE.,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Seches,

HARDES FAITES,

Habits d'Enfants,

&c., &c., &c.,

ENSEIGNE DE

L'ETOILE D'OR,

GRANDE RUE WINNIPEG.

15 Mai, 1877.

N. GERMAIN & Fils

GRANDE RUE, WINNIPEG.

ENSEIGNE DE LA

GROSSE TARRIERE ET DU POELE DE CUISINE.

LA MAISON GERMAIN & Fils, si bien connue à Ottawa, Canada, vient justement d'établir une branche de leur établissement dans cette ville, comprenant un assortiment complet de toute espèce de Ferronneries, telles que Poêles, Ferblanteries, Voitures d'Enfants, Jard à l'Eau, Boites en Ferblanc, Bains de toute sorte, Plats et Chaudières de toute grandeur, Chaudrons, Marmites, Canards en Fer, Cuivre et Ferblanc, &c., &c. Enfin tous les ustensiles de cuisine trop nombreux pour être énumérés.

Notre Magasin de Fer est au complet, tels que Vitres, Mastiques, Huiles, Peintures, Clous, Vis, Fer en Barre, Lits en Fer, Instruments d'Agriculture, Meules, &c., &c

Nous avons entrepris de venir en aide aux Familles Canadiennes déjà établies dans Manitoba, car avant aujourd'hui il était difficile de se procurer les effets nécessaires et à bon marche.

Messieurs les Membres du clergé et les Missionnaires de la Province, trouveront tout à leur avantage de se procurer les articles dans notre branche—chez nous.

Nous avons aussi des ouvriers de première classe attachés à notre etablissement.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE,

Enseigne de la Grosse Tarriere et du Poele de Cuisine.

Grande Rue, Winnipeg.

21 Mai, 1877. 1m

Les Commissaires de Licences donnent avis que les personnes suivantes ont fait des demandes de Licences pour vendre des liqueurs spiritueuses, lesquelles licences seront accordées le premier jour de Juillet prochain, à moins qu'il ne leur soit demontré dans l'intervalle qu'il n'en doive être ainsi :

Ont demandé des Licences d'Epicier : William Flett, Fort de pierres ; Donald McDonald, Redwood.

Ont demandé des Licences d'Auberge : Alex. McLeod, Gladstone ; Frederich Fulcher Pork's Creek Edward C. Prince, Baie St. Paul ; Henry Joachim, St. Paul ; Wm. Stinson, Totogan ; Alex McLean, Portage La Prairie ; William J. Porter, St. Andrew Nord ; Pierre H. Prince, St. Boniface ; William Peel, St. Andrew Nord ; Fidèle Mondor, St. Boniface ; Antoine Couture, Village de Selkirk ; Robert Bulloch, Village de Selkirk ; John A. Percival, Redwood ; R. H. Cronn, Village de Selkirk ; McIntyre et McDonald, Village de Selkirk.

Winnipeg, ce premier jour de juin, 1877.

A. McDONALD, W. G. FONSECA, LOUIS SCHMIDT, } Commissaires 2f

Avis de l'Administration.

Nos Abonnés voudront bien se rappeler qu'en refusant le Journal ils doivent solder leur compte, sinon le journal leur sera renvoyé jusqu'au paiement.

J. C. S. ROYAL,
Gérant.

ATTAQUES D'EPILEPSIE

DU

HAUT MAL

GUERIES POUR TOUJOURS, — SÉRIEUSEMENT — PAR UN MOIS D'USAGE DES CELEBRES POUDRES DE CRISE DU Dr. GOULARD. Afin de convaincre les malades que ces poudres ont l'effet indique, nous leur en enverrons GRATIS UNE BOITE PAR LA POSTE, port payé, comme essai. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait de cette maladie une étude speciale, et comme il est à notre connaissance que des milliers ont été guéris par l'usage de ces poudres, NOUS GARANTISSONS LA GUERISON DANS TOUS LES CAS, OU NOUS REMBOURSONS L'ARGENT. Tous les malades devraient essayer de ces poudres afin de se convaincre de leurs vertus curatives.

Prix : une grande boite $3.00 ou 4boites pour $10 00 expédiees par la malle dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada sur réception du prix, ou par Express C. O. D. S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877.

CONSOMPTION

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CÉLÈBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiee dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1as

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 23 Mai, 1877.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Commissaire pour prendre les affidavits in B. R. en conformité de la 35 Vic. Cap. 3 des Statuts de Manitoba.

Pour les comtés judiciaires de Selkirk, Lisgar, Provencher, Marquette Est et Marquette Ouest.

Geo. Roy, de St. Boniface, Ecuyer.

Pour être "Commissaire pour prendre las affidavits dans et pour les cours de Manitoba, en dehors de la Province," en vertu de l'Acte 36 Vict. Cap. 7 des Statuts de Manitoba, intitulé : "Acte concernant les affidavits pris en dehors de la Province pour servir en icelle et pour d'autres fins."

Mathew H. Escott, de Montréal, Ecuyer.

Pour être Notaire Public pour la Province de Manitoba.

Phillippe A. Kierzkowski, avocat de Winnipeg, Ecuyer.

Pour être Grands-Voyers en conformité de la 40ième Vic. Cap. 8 des Statuts de Manitoba :

Pour Ossowo ; C. F. Newman, Ecuyer,

Pour Poplar Point Est ; L. W. McLane Ecuyer,

Pour Poplar Point Ouest ; S Bannerman, Ecuyer,

Pour High Bluff Nord ; John Wilson, Ecuyer,

Pour High Bluff ; Andrew Spence, Ecuyer,

Pour High Bluff Ouest ; James Stewart, Ecuyer,

Pour Prospect ; S. R. Malatt, Ecuyer,

Pour Portage ; Lyons, Ecuyer,

Pour Burnside ; W. Kittson, Ecuyer,

Pour Adelaide ; P. H. Ball, Ecuyer.

Pour Westbourne ; H. Burnell, Ecuyer,

Pour Woodside ; Norman Morrison, Ecuyer,

Pour Palestine ; Jasmes Bradfoot, Ecuyer,

Pour Livingstone ; T. H. Mirton, Ecuyer,

Pour Golden Stream ; M Whaley, Ecuyer,

Pour Woodlands ; D. English, Ecuyer,

Pour Grassmere ; Peter McArthur, Ecuyer,

Pour la Baie St. Paul Ouest ; Louis Salle Pinaud de la Croix, Ecuyer, en remplacement de Pierre Foye, absent.

Pour l'arrondissement scolaire de Morgan, Robert Morgan, Ecuyer, vice James Truston,

Pour le district de travail de Corvée commençant à la jonction de la Rivière Assiniboine et de la Rivière Rouge jusqu'à la limite de l'arrondissement scolaire de St. Charles Est du côté Sud de la Rivière Assiniboine ; George Taylor, Ecuyer

---

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de Frank McPhillips, Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à mon bureau, dans la Cité de Winnipeg, le 11ième jour de Juin prochain à 2 heures P.M. pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos et arranger les affaires en général.

JOHN BALSILLIE,
Syndic officiel.

Fort Garry, 16 Mai, 1877.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

Fort Garry, 1er Juin, 1877.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de faire les nominations suivantes :

Pour être Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour les cours de Manitoba, " en vertu de l'acte 36 Vic. chap. 7 des statuts de Manitoba, intitulé ; "Acte concernant les affidavits pris en dehors de la Province pour servir en icelle et pour d'autres fins.'

James McDougall, Ecuyer de Athabasca, dans les Territoires du Nord Ouest.

Pour être Grand Voyer en vertu de la 40 Vic., Chap 8, des Statuts de Manitoba :

Pour le District No 24 ou le District Scolaire de St. Boniface.

Guillaume Désautels, de St. Boniface. Ecuyer, en remplacement de P. H. Prince, Ecuyer qui à résigné.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

[L S.]

ALEXANDER MORRIS,
Lieut. Gouverneur.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province de Manitoba, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le Premier jour du mois de Juin et à chacun de vous.

SALUT.

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature dé la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le Premier jour du mois de Juin auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents

Sachez maintenant que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous. d'être présents, au temps susdit, vous convoquant et par les présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Ville de Winnipeg, Mardi le vingt-cinq. jour du mois Juillet prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement à Fort-Garry, le vingt-troisième jour de Mai dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix sept et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,

JOSEPH ROYAL,

Secrétaire Provincial

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés sujets dans notre Province de Manitoba.

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un Acte de la Législature de la Province de Manitoba, passé dans la quarantième année de Notre Règne intitulé : "Acte pour établir une Université Provinciale," il est décrété par la quarantième section d'icelui, que les dispositions du dit Acte deviendront en force aussitôt que le Lieutenant-Gouverneur en fixera le temps par proclamation.

Maintenant nous proclamons par les présentes et faisons savoir par cette Proclamation la nôtre, donnée sous le sceing et sceau de notre dit Lieutenant-Gouverneur, que l'acte ci-dessus cité est et sera en force de ce jour, du contenu des présentes nos loyaux sujets de la Province de Manitoba et tous autres qu'il appartiendra sont requis de prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le cinquième jour d'Avril dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-sept, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF

John Milnes McDonell,
Demandeur,
vs.
Roderick Campbell,
Défendeur.

Par et en vertu d'un Writ de *Fieri Facias* émané de la Cour du Banc de la Reine à la poursuite de John Milnes MacDonnell et à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur ce certain lot ou morçeau de terre et prémises sis et situés dans la Paroisse de St. Andrew Nord, dans le Comté de Lisgar et Province de Manitoba, et comprenant le lot No. 130 dans la dite Paroisse, selon l'arpentage du Gouvernement de la Puissance.

Le tout sera exposé en vente à mon bureau dans la Cité de Winnipeg. Lundi, le 20ième jour d'Août. A.D. 1877, a 2 heures P.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.

Par C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Winnipeg, 16 Mai, 1877.

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES,

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'ecole, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 24 Mai, 1876. a-50

JUGES DE PAIX DANS LA PROVINCE DE MANITOBA.

Pour les Comtés de Selkirk, Lisgar, Provencher, Marquette Est et Marquette Ouest.

Hon John Norquay	Mars 27 1876	Winnipeg
Hon. A. G. B. Bannatyne	"	"
Gilbert McMicken	"	"
Samuel L. Bedson	"	Lower Fort Garry.
Frederick T. Bradley	"	Dufferin.
Donald Gunn	"	St. Andrew Nord
Francis Ogletree	"	Portage la Prairie.
W. B. Hall	Juin 13, 1876	Headingly.

Pour le Comté de Selkirk.

Wm N. Kennedy	Mars 27, 1876	Winnipeg.
Thomas Lusted	"	"
Archibald Wright	"	"
Duncan Sinclair	"	"
D U. Campbell	"	"
Alexan er Logan	"	"
John H. Bell	"	"
John Fraser	"	Kildonan.
W. D Lane	"	St. James.
Robert Tait	"	"
George McPhillips	"	St. Charles
Wm Thos Lonsdale	"	Headingly.
William Hespeler	Mars 27, 1876	Winnipeg.
John Villiers	Juillet 20. "	"
John Scott	Mars 27, "	Springfield.
George Roy	Mars 27, "	St. Boniface.
Jean Baptiste Gauthier	Avril 19, "	Lorette
John F. Grant	Août 19. "	St. Charles
James McLenaghan	Fevrier 17, 1877	Winnipeg.
John Kennedy	Avril 4 1877	"

Pour le Comté de Lisgar.

W. A. Flett	Mars 27, 1877	Lower Fort Garry
Josephus H. Vaughan	"	"
James Airth	"	Rockwood.
William Nesbitt	"	"
G U. White	"	"
Alex. Montgomery Muckle	"	Clandeboye.
David Hunter Scott	"	Woodlands.
James Monkman	"	Dynevor.
Andrew Mitchell	"	Greenwood
J. W. Sifton	"	St. Clement
James Sinclair	"	Greenwood.
James Harrower	"	St. Paul
John Scott	"	Springfield.
John Smith	Mars 27, 1876	"
Thomas Sinclair	" "	St. Andrew Sud.
A. G. McKenzie	May 31 1876	Grassmere.
John Winram	" "	Cooks Creek.

Pour le Comté de Provencher

Joseph Francis Tennant	Mai 31, 1876	Ste Agathe.
G. C. Wilde	Mars 27 "	"
Wm. N. Fairbanks	"	Emerson.
J B. Désautels	"	St. Anne des Chênes
Joseph Nolin	"	" "
Pierre Delorme	"	St Norbert.
Cyrille Marchand	"	"
Amable Gaudry, Jr	"	St Agathe.
Amable Gaudry Sr	"	St. Vital.
Jacques Tourond	"	Rivière aux Rats
Joseph Berthelet	Juillet 26 1876	St. Agathe.

Pour le Comté de Marquette Est.

William Turton	Mars 27, 1876	Ossowo
Richard Salter	Mai 31 "	Boyne Settlement
Charles Stewart	"	"
Pierre Lavallée	Mars 27, "	St F.-Xavier Est
Félix Chémer	"	Baie St. Paul.
Louis Boucher	"	"
Louison LaRonde	Avril 27 1876	St. Laurent.
W. Clarke	" "	"
James Bonney	Mars 8 1877	Monta-Pembina

Pour le Comté de Marquette Ouest.

Walter Lynch	Mars 27, 1876	Portage la Prai
John Garrioch	"	"
Wolmes Mair	"	White Mud.
Mathew Owens	"	High Bluff.
James Whimster	"	"
Thomas Dalzell	"	"
Andrew Spence	"	"
John Wilton	"	Poplar Point.
Albert C. Harvey	"	"
David Spence	"	"
John A Davidson	"	Palestine.
Thomas L Morton	"	"
Joseph Hamilton	"	Pine Creek.
Thomas Collins	"	Woodside.
Thomas Cory	"	Livingstone.
G. M Yeomans	"	Burnside.
Matthew Cook	"	Poplar Point.
Matthew Whaley	"	Woodside.
Peter Garrioch	"	White Mud.
Hugh Grant	"	"

Pour les Comtés de Marquette Est, et Ouest.

William Wagner	Mars 27 1876	Ossowo